Image not found or type unknown

caution emputée de 2 sommes sans justificatif

Par **billoutte**, le **15/06/2009** à **09:20**

Bonjour,

j'ai reçu un chèque de restitution de caution emputé de 2 sommes injustifiées et ne figurant pas à l'état des lieux de sortie :
- 30 euros : ma caution intialement de 1430 euros, est réduite à 1400 euros, hors j'ai un reçu écrit et signé des anciens proprios pour 1430€
- 100 euros de remise en état du jardin, sans justificatif, sans facture.

lors de l'état des lieux de sortie, blocage sur le point du jardin, qui pour nous était très bien, propre, tondu, mais pas au gout des proprios, les graviers avaient un peu d'herbe qui poussait. nous avons alors convenu de payer un bidon de 5lt de desherbant, et rien d'autre, l'intervention d'une entreprise n'étant absolument pas justifié.

j'ai donc fait un recommandé pour réclamer mes 130 euros, non justifiés.

quels sont mes recours s'ils ne veulent pas les rendre?

Merci
Anne

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés